

À RETENIR CETTE SEMAINE

POMMIER-POIRIER.....p2

Tavelure : risque à partir du 19 mai

Feu bactérien : risque sur les dernières fleurs

Carpocapse : pas de vol pour le moment

Capua : 1ères captures en Alsace Bossue

Cécidomyie des feuilles : premiers symptômes sur poirier

POMMIERp4

Anthonyme : fin du cycle, sortie des adultes

Oïdium : risque

POIRIER.....p4

Psylles : premières pontes jaunes

PRUNIERp5

Carpocapse : captures faibles, conditions peu favorables

CERISIER.....p6

Mouche : sortir les pièges

TOUS FRUITIERSp6

Pucerons : risque en hausse, à surveiller

MESSAGE ABEILLES



1 Tavelure

a. Observations

Les pluies de la semaine dernière ont engendré des contaminations sur l'ensemble des postes selon le modèle Rimpro entre le 9 et le 11 mai. Elles ont été très importantes sur les secteurs de l'Outre-Forêt, Westhoffen-Traenheim et le sud du Haut-Rhin. Elles ont été importantes sur le secteur de Brumath, du Kochersberg et de Colmar. Elles ont été moyennes à Obernai.

Selon Rimpro, le stock d'ascospores éjecté jusqu'à présent est quasiment épuisé.

b. Analyse de risque

Le modèle Rimpro annonce une période humide à partir de samedi. Elles provoqueront des contaminations sur l'ensemble des postes. L'intensité des contaminations dépendra de l'évolution des conditions météorologiques de la fin de la semaine. Pour une température moyenne de 16°C, il faut environ 9h d'humectation des feuilles pour engendrer une contamination.

Nous attendons encore les sorties de taches des contaminations de la période du 24 au 28 avril pour la fin de la semaine ou le début de la semaine prochaine. Il est impératif de détecter les éventuelles taches déjà sorties sur l'ensemble des vergers. En effet, en présence de tache, les contaminations secondaires sont possibles à chaque épisode humide, pluie ou rosée. La prochaine période humide est à fort risque de contamination secondaire.

2 Feu bactérien

a. Observations

Le stade sensible n'est pas terminé sur toutes les variétés. Il reste des fleurs susceptibles d'être contaminées.

b. Analyse de risque

Les conditions météorologiques seront à nouveau favorables avec le retour des orages et la hausse des températures à partir de la fin de la semaine.

Retrouver la description des symptômes et des mesures de lutte dans la fiche descriptive qui accompagne ce bulletin ou sur le site internet de la fredon-alsace.fr

Les symptômes se caractérisent par un flétrissement ou dessèchement des jeunes pousses recourbées en crosse. La prophylaxie consiste à supprimer les parties atteintes en taillant à 70 cm sous les symptômes.

3 Carpocapse des pommes

a. Observations

Selon le modèle Rimpro, il y a très peu d'évolution concernant le vol. Le relevé de piégeage indique une seule capture sur le piège de Kienheim et aucune sur celui de Neugartheim et de Weyer. Les températures sont toujours trop fraîches.

b. Analyse de risque

L'activité du carpocapse ne sera possible que lorsque les températures de soirée seront supérieures à 15°C. Les conditions ne sont toujours pas favorables de manière durable.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

4 Capua

a. Observations

Sur les 2 pièges à phéromones du réseau, seul le piège de l'Alsace Bossue a capturé les premiers individus. Celui du Kochersberg est vide pour le moment. Il s'agit d'un ravageur ponctuel mais qui peut faire des dégâts à la récolte. En effet, si ces chenilles grignotent le feuillage en début de campagne sans trop de préjudice, les 2 générations estivales vont s'attaquer aux fruits. Il s'agit d'une chenille verte avec une tête noire. Elle fait des cocons entre les feuilles ou entre les feuilles et les fruits.

b. Analyse de risque

Le vol a débuté dans les parcelles sensibles c'est-à-dire celles qui ont connu des dégâts sur fruits en septembre dernier. C'est le stade larvaire qui est à risque. Les températures sont pour le moment trop fraîches pour les pontes. Poursuivre la surveillance du vol.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

5 Cécidomyie des feuilles

a. Observations

Les premiers symptômes ont été observés sur une parcelle de poirier. Ils sont également possibles sur pommier. Les jeunes feuilles sont enroulées. A l'intérieur, des petites larves blanches puis jaunes s'y développent.

b. Analyse de risque

Les cécidomyies font plusieurs cycles par an et sont souvent peu préjudiciables. La prophylaxie consiste à éliminer les foyers lorsque les attaques deviennent problématiques.



Feuilles de poirier enroulées par la cécidomyie des feuilles



POMMIER

1 Anthonome

a. Observations

Les adultes sont en cours d'émergence par les clous de girofle. C'est la fin du cycle.



Trou de sortie de l'adulte de l'anthonome

b. Analyse de risque

Le risque est terminé, les dégâts sont faits. Les adultes vont contaminer le verger l'an prochain au stade B. Les oiseaux sont également des prédateurs de ce ravageur.

2 Oïdium

a. Observations

Le stade est sensible jusqu'à la fin de la pousse.

b. Analyse de risque

Les conditions météorologiques orageuses et douces seront favorable en fin de semaine.



POIRIER

1 Psylles

a. Observations

Dans les parcelles du réseau, les pontes sont toujours en cours avec la présence majoritaire de pontes fraîches blanches. Quelques pontes plus avancées, de couleur jaune sont visibles sur le secteur de Brumath. Il n'y a pas d'éclosions dans la majorité des parcelles observées.



Pontes blanches de psylles avec 2 psylles adultes

b. Analyse de risque

Nous attendons toujours les éclosions avec la hausse des températures. La surveillance est toujours d'actualité. La prochaine évaluation du risque sera effectuée sur les jeunes larves. Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre le psylle.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>



PRUNIER

1 Carpocapse des prunes

a. Observations

Le vol se poursuit encore avec des captures faibles en raison des conditions trop fraîches. Sur les 6 pièges du réseau, elles varient entre 0 et 17 papillons.

b. Analyse de risque

Les températures fraîches en soirée et les pluies prévues en fin de semaine ne sont pas favorables à l'accouplement et aux pontes. Surveiller les pièges pour caractériser le vol. Cependant, il y a risque dans les parcelles à faible potentiel. Il existe une proposition de seuil au-delà duquel le nombre de captures est jugé important. Il est évalué entre 70 et 100 captures par semaine selon la charge de l'arbre. Les larves actuellement présentes dans les jeunes fruits sont des larves d'hoplocampe.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>



1 Mouche de la cerise

a. Observations

Les variétés précoces vont débiter la coloration. La période de sensibilité à la mouche débute lors du changement de couleur du fruit, de la couleur verte à rouge, en passant par le jaune.



Mouches de la cerise capturées sur une plaque jaune

b. Analyse de risque

Il est temps de sortir le piège jaune englué afin de déterminer le vol de la mouche. Il sera possible dès la hausse des températures.



1 Pucerons

a. Observations

Les foyers de pucerons sont toujours inquiétants en pomme. Le puceron cendré est présent dans tous les secteurs et le puceron lanigère est en hausse inquiétante. Le puceron vert du prunier reste ponctuel et le puceron noir du cerisier est rare. Les auxiliaires ont été peu visibles cette semaine à part quelques pontes de chrysope. Les variations de températures ne leur sont pas favorables alors que les pucerons apprécient ces à-coups de pousse.



Sur pommier, multiplication des foyers de pucerons lanigères (à gauche) et foyers de pucerons cendrés (à droite)

b. Analyse de risque

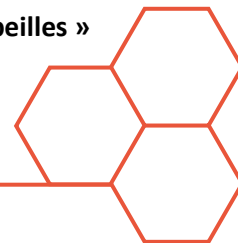
Le risque en puceron est important sur tous les fruitiers. Il est à risque élevé pour le puceron cendré et le puceron lanigère en pommier. Poursuivre la surveillance du puceron vert sur prunier qui va se développer dans les autres secteurs dès la hausse des températures. La détection précoce des foyers est nécessaire pour une bonne gestion de la lutte. Surveiller également la présence des auxiliaires.



Œuf de chrysope suspendu à un fil

Durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « réglementation abeilles »

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS LES !



L'arrêté « Abeilles » de 2003 qui régleme les conditions d'application des insecticides et acaricides est susceptible d'être modifié. Tenez-vous informés de l'évolution de la réglementation avant d'effectuer vos traitements.

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir** par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » sur le site <http://itsap.asso.fr> et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) »

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ARBORICULTURE :**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Comptoir Agricole, la FREDON Alsace, les Producteurs.

Rédaction : Stéphanie FREY, FREDON Alsace et Marie-Laure SCHNELL, Chambre d'Agriculture d'Alsace

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Crédits photos : FREDON Alsace et Chambre d'Agriculture Alsace

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.